



Le Rayon De Soleil

LES GROUPES D'EXPRESSION ET CITOYENNETE :

LA PARTICIPATION DES MINEURS ET DES FAMILLES AU SAFE

La loi du 2 janvier 2002 a institué un droit pour les usagers de participer au fonctionnement de l'établissement/service, à la définition de son projet individualisé (PI), au suivi de son accompagnement.

La participation est un droit fondamental de chaque jeune et un objectif à atteindre au quotidien dans les pratiques professionnelles. En maison d'enfants, nous intervenons dans un cadre contraint, qu'il soit administratif ou judiciaire avec de possibles tensions et enjeux entre les parents, les mineurs et les professionnels. Cela constitue un frein pour la mise en place d'un Conseil à la Vie Sociale. En outre, les mesures d'accompagnement ordonnées ou décidées ont une durée relativement courte entre 6 mois et un an (éventuellement renouvelées) ce qui rend difficile une certaine stabilité dans le temps de représentants des jeunes et des parents élus.

Pour autant, la participation des jeunes, leur éveil à la citoyenneté, le recueil de l'avis des mineurs et de leurs parents sur le fonctionnement du service sont à développer au SAFE.

La Haute autorisée de Santé (HAS) consacre un dossier de recommandation de bonnes pratiques à ce sujet. Il est recommandé d'utiliser la participation et l'expression des usagers pour favoriser :

- La citoyenneté,
- La capacité à prendre la parole, à débattre, à se confronter au collectif,
- Le pouvoir de prendre des initiatives, d'agir et d'influer sur son propre environnement (projet citoyen, solidaire...),
- Le pouvoir de revendiquer une qualité de service.

Nous sollicitons cette participation à différents temps et dans différents espaces, notamment lors de la co-construction du PI avec les enfants et leurs parents (outils spécifiques comme « les routines du quotidien », le « jeu des émotions » ou le « jeu de la pourvoyance des besoins de l'enfant »). Nous organisons également des ateliers parents-enfants, des journées familles...

Nous recueillons l'avis des enfants et des parents par des questionnaires qui leur sont remis une fois par an, au cours de l'exercice de la mesure, à distance des échéances au cours desquelles les enjeux dans la relation entre la famille et l'institution peuvent s'exacerber. L'important est de pouvoir recueillir des informations qui pourront alimenter le plan d'action d'amélioration continue de la qualité de service apporté aux familles.

LES GROUPES D'EXPRESSION ET CITOYENNETE :

Nous accueillons des enfants qui sont des adultes en devenir et les citoyens de demain. Il nous apparaît essentiel d'amener, au travers des différents groupes citoyenneté proposés,



Le Rayon De Soleil

l'élaboration de leur pensée, l'expression de leur parole afin de leur permettre de se libérer de certains a priori et d'idées préconçues, mais aussi de s'éveiller à leur citoyenneté.

Nous proposons tous les 15 jours un groupe réunissant en alternance un groupe de petits et un groupe de grands, mixtes.

Ce groupe d'expression et de citoyenneté peut prendre différentes formes : atelier « débat citoyen », atelier « projet citoyen », ou atelier « créativité et citoyenneté ». Concernant l'atelier « Qu'en dit-on » : ce jeu est un support pour les jeunes de plus de 13 ans pour aborder des thèmes en lien avec leur âge : vie sociale, vie privée, vie affective et sexuelle, vie familiale et vie nocturne.

Des séances de jeux de rôles peuvent également être envisagées pour mettre en scène des situations du quotidien, pour discuter des comportements des uns et des autres.

Nous définissons les sujets abordés lors des différents types de groupe d'expression et citoyenneté en fonction des besoins repérés lors de nos interventions auprès des enfants accompagnés et sur la base des besoins énoncés dans leur projet individualisé.

Le but est de favoriser l'esprit critique, la réflexion et l'échange en ne perdant pas de vue que c'est ensemble, chacun avec sa culture, ses codes sociaux, son histoire, que nous pouvons construire une vision du monde empreinte de tolérance et de respect.

La citoyenneté, pour un enfant, c'est avant tout apprendre à vivre ensemble, à respecter les autres et l'environnement, à participer à la vie de sa communauté. Il s'agit de lui donner les clés pour devenir un citoyen actif et responsable.

Quelques thèmes parmi tous ceux pouvant être abordés dans les groupes d'expression et de citoyenneté :

- L'égalité hommes/femmes,
- La laïcité, le respect des autres, la tolérance,
- La vie affective,
- La solidarité, l'entraide,
- L'alimentation, l'équilibre alimentaire,
- La maltraitance envers les enfants,
- Le livret d'accueil, la charte des droits et libertés. Connaître ses droits, les défendre.

Règles et fonctionnement de la MECS. Comment les règles sont-elles décidées ? Comment peuvent-elles être améliorées ? Pourquoi les règles existent, comment les faire évoluer ?

- Le harcèlement,
- Le repli dans le cadre d'un AFD,
- L'utilisation des nouvelles technologies,
- La scolarité,
- La prévention : santé, prostitution, violences conjugales...



Le Rayon De Soleil

- L'environnement et le développement durable,
- L'accompagnement dont il bénéficie : agencement des locaux, modalités de prise en compte de leurs demandes, façon dont ils se sentent partie prenante de leur projet...,
- Le choix des activités et sorties,
- Les debriefs sur une situation de violence dans le groupe pour analyser a posteriori les raisons ayant amené à cette situation et envisager des solutions communes pour éviter sa reproduction. Relations interpersonnelles : Comment améliorer les relations entre les jeunes ?
Comment gérer les conflits ?
 - Les sujets d'actualité,
 - La politique : Fonctionnement de la démocratie, droits et devoirs des citoyens, élections...
 - Quels sont leurs projets pour l'avenir ? Quelles sont leurs difficultés et leurs aspirations ?
 - Les émotions et bien-être : Comment exprimer leurs émotions ? Quelles activités favorisent leur bien-être ?

Nous faisons le choix de séparer les fratries, sauf exception, afin d'éviter que la parole ne soit entravée par les difficultés du système familial.

1. L'ATELIER « DEBAT CITOYEN » :

Les enfants sont amenés à échanger, débattre sur un thème après une introduction pédagogique faite par les éducateurs. La psychologue du service peut co-animer des séances selon le sujet traité.

Les supports pédagogiques sont adaptés à l'âge et à la compréhension des enfants comme par exemple :

- Vidéos de sensibilisation pour introduire un débat,
- Livres à thème,
- Histoires et contes.

Des règles fondamentales :

- S'écouter,
- Tout le monde peut s'exprimer,
- Pas de jugement sur les propos énoncés.

2. L'ATELIER PROJET-CITOYEN :

Devenir un citoyen, c'est s'inscrire dans la collectivité et agir au bien commun. Différents projets citoyens peuvent être mis en place, se traduisant par des sorties, des visites, des rencontres, ou la participation à des actions citoyennes (actions bénévoles, soutien à des associations, projets solidaires...).



Le Rayon De Soleil

Par exemple, travailler sur le thème de l'environnement : la protection de la nature, le développement durable, le tri des déchets, les économies d'énergie, les actions pour protéger la planète...

Le projet SPA :

Ce projet s'adresse à des adolescents qui peuvent s'impliquer dans la vie associative de la SPCA. Par ce projet nous travaillons autour de différents objectifs :

- L'insertion professionnelle,
- Le respect,
- L'entraide,
- La collaboration,
- La communication,
- La compréhension,
- La socialisation,
- Les émotions,
- La valorisation,
- Les potentialités de chacun.

L'objectif est également d'expérimenter des actions bénévoles et la participation à la vie de l'association.

3. LE GROUPE CREATIVITE ET CITOYENNETE :

Lors de séances créatives, la possibilité sera donnée à des enfants de 9 à 18 ans ayant peu accès aux ateliers « débat citoyen » ou à l'atelier « projet-citoyen » du fait de leur manque de maturité ou de leurs difficultés à s'exprimer verbalement.

Les ateliers créativité et citoyenneté peuvent également être proposés aux jeunes qui ont une appétence particulière pour ce type de support.

Ils pourront, à l'appui de leurs créations (dessins, peintures...,) s'exprimer sur un thème amené par l'éducateur en lien avec la citoyenneté.

Ils seront sollicités pour expliquer aux autres enfants présents dans l'atelier ce qu'ils ont représenté. Par la valorisation de l'enfant, par son accompagnement à l'apprentissage de la prise de parole, de l'écoute et du respect des autres, des bases de réflexion sur sa citoyenneté seront ainsi travaillées.

Cet atelier peut constituer dans certains cas un préalable à la participation dans un autre atelier.

4. LES ATELIERS « QU'EN DIT-ON » :

Ce jeu est un support pour les jeunes de plus de 13 ans. Il permet d'aborder des thèmes en lien avec leur âge : vie sociale, vie privée, vie affective et sexuelle, vie familiale et vie nocturne.